

# Les banques en danger de concurrence exacerbée

Par Simon  
Manassa,  
maître de  
conférences  
à la faculté  
de sciences  
économiques  
de Rennes 1.



terme, elles se trouvent soumises à un risque de transformation. En clair : les clients peuvent exiger, immédiatement ou à court terme, des fonds qu'ils ont déposés, alors que la banque ne peut exiger de sa clientèle le remboursement immédiat des prêts à dix, quinze ou vingt ans.

Le monde se relève à peine de la crise financière et bancaire de 2008, dont les effets continuent à peser lourdement sur la croissance économique des pays développés. Le remède à cette crise fut une aide au refinancement des banques : de fortes baisses des taux d'intérêt pratiquées par les banques centrales pour alléger leurs charges et améliorer leur rentabilité.

Mais cette amélioration de la situation des établissements financiers s'est accompagnée d'une montée en force de la concurrence. Chaque banque a profité de la baisse de ses coûts pour pratiquer une politique agressive de conquête de parts sur un marché parfaitement saturé.

Les clients en ont profité pour obtenir des prêts à un taux historiquement bas. Quant aux banques, la vente à perte étant interdite par la loi, elles ont trouvé des gains « minimes » sur des produits annexes (assurances, gestion des flux ou des moyens de paiement...).

Cette nouvelle situation du système bancaire recèle des dangers très importants pour l'avenir. Les prêts octroyés (leur emploi) le sont, pour une bonne part, à long terme : de quelques années à quinze ou vingt ans pour les prêts immobiliers. Or, les ressources bancaires sont faites de dépôts exigibles immédiatement et de dépôts à terme (dépôts bloqués au profit de la banque) dont la durée est au maximum de deux ou trois ans.

En adossant des emplois à long terme à des ressources à court

## « Les taux d'intérêt repartiront à la hausse »

Les établissements financiers sont certes rompus à la gestion du risque. Ils savent trouver les solutions adéquates, même si elles sont parfois coûteuses. Le problème est qu'aujourd'hui, la concurrence entre les établissements fait que les crédits sont accordés à des taux « fixes » et historiquement très faibles (moins de 2 % pour des prêts à quinze ans). C'est aujourd'hui tenable car les banques elles-mêmes empruntent à des taux très faibles, auprès du marché ou de la Banque centrale. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Le prix de la ressource augmentera car il est difficile de séparer le taux d'intérêt sur le marché monétaire (le marché de refinancement de la banque) du taux d'intérêt sur le marché financier. Ce dernier est la valeur du temps. Un taux d'intérêt quasi nul sur ce marché signifie que le temps n'a plus de valeur ; nous sommes prêts à attendre, sans réclamer une rémunération pour la souffrance générée par cette attente : pas durable.

La hausse des taux d'intérêt est donc inscrite dans l'avenir. Les banques vont se trouver dans une situation intenable avec des coûts croissants dépassant des revenus quasi fixes. La crise bancaire est ainsi devant nous. Et si une seule banque, d'une certaine dimension, connaît une situation critique, le risque systémique fait que l'ensemble du système se trouvera en difficulté et l'ensemble des économies avec.